



## Bilan de compétences

Un bilan de compétences permet de faire un point sur sa carrière, ses compétences et ses aspirations professionnelles.

Voici quelques raisons principales pour lesquelles il est utile de réaliser un bilan de compétences :

- **Évolution professionnelle** : identifier des opportunités d'évolution de carrière, que ce soit pour accéder à un poste à responsabilités, changer de domaine ou se reconverter.
- **Réflexion personnelle** : aider à mieux comprendre vos forces, vos faiblesses, vos motivations et vos aspirations. Cela permet de mieux orienter votre parcours professionnel.
- **Reconnaissance de ses compétences** : analyser vos compétences acquises au fil du temps, vous pourrez mieux valoriser votre expérience auprès de futurs employeurs ou dans le cadre de votre poste actuel.
- **Changer de métier ou se reconverter** : envisager une reconversion professionnelle, vous guider vers un nouveau domaine qui correspond à vos aspirations et capacités.
- **Préparer une formation ou une reprise d'études** : identifier les compétences à acquérir ou à renforcer pour évoluer ou changer de métier, en vous orientant vers des formations pertinentes.
- **Prendre confiance en soi** : prendre conscience de vos capacités et de vos réussites, il renforce la confiance en vous et vous permet d'être plus serein dans vos choix de carrière.



PROPULS FORMATION s'engage à respecter les principes déontologiques ainsi que les règles en vigueur régissant les bilans de compétences, conformément aux dispositions du Code de Déontologie. Cela inclut l'application des articles R. 6322-32 à 60 du Code du Travail et la référence à l'article L6313-4 du même code. La réalisation du bilan de compétences est conditionnée par votre consentement préalable. Les informations collectées sont directement liées à l'objectif du bilan et sont indispensables à son bon déroulement. Il vous est demandé d'y répondre avec honnêteté. Vous recevrez à la fois les résultats détaillés et un document de synthèse. À votre demande, ce document peut également être transmis à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle, comme prévu à l'article L. 6111-6. Sans votre accord, ces informations ne seront pas partagées avec d'autres parties ou institutions. Le document de synthèse sera conservé pendant une durée maximale de 3 ans, tandis que les autres documents seront détruits à l'issue du bilan.

### Voies d'accès

- Rendez-vous d'information gratuit
- 2 semaines de préparation des rendez-vous suivants

### Public H/F

- Demandeurs d'emploi
- Salariés, engagés dans un parcours d'insertion, de reconversion ou de transition professionnelle en milieu ordinaire de travail.



## Bilan de compétences

Programme



Phase	Composition	Outils utilisés	Calendrier
Phase préliminaire (2h) + 1 h d'entretien préalable	Rendez-vous préalable pour se rencontrer, vous présenter les modalités et la réglementation du bilan de compétence et analyser votre situation et vos besoins	/	1er entretien gratuit et sans engagement
	Analyse plus approfondie de votre situation, présentation du déroulement du bilan de compétences et des outils utilisés. Définitions des objectifs et de la planification de votre bilan.	Questionnaire d'analyse des besoins et des attentes	1 <sup>ère</sup> séance
Phase d'investigation (20h)	Etude de votre environnement personnel et professionnel et de vos contraintes. Travail sur la connaissance de soi, ses points forts et ses points faibles.	Questionnaire situation professionnelle, Roue de vie, La lettre du « si », « Qui suis-je », Questionnaires 360...	2 <sup>ème</sup> séance
	Restitution des résultats de comportements professionnels et personnels. Travail sur les motivations et les valeurs.	Génogramme, Test des valeurs et des motivations, Test des intelligences multiples, Test sur les profils professionnels	3 <sup>ème</sup> séance
	Retours du test 360, travail sur les compétences transférables issues des expériences extra-professionnelles et de votre formation initiale.	Tableaux des activités extra-professionnelles, Tableaux sur les formations suivies et des compétences qui en sont issues.	4 <sup>ème</sup> séance
	Retour sur les tableaux des compétences extra-professionnelles et travail sur les compétences développées au travers des diverses expériences professionnelles.	Exercice du Fil d'Ariane, Chronologie de carrière, Evaluations des activités professionnelles, IKIGAI	5 <sup>ème</sup> séance
	Elaboration du portefeuille de compétence, rédaction d'une fiche « projet robot » si nécessaire, réalisation des fiches de projets professionnels et des enquêtes métiers, faire un point sur l'état du marché du travail.	Fiche projet robot, Enquêtes métiers, Fiches de projets professionnels, mise à jour du CV (si nécessaire)	6 <sup>ème</sup> séance
	Retour sur les enquêtes métiers et les fiches de projet professionnel. Etudes des offres d'emploi et analyse des écarts. Elaboration d'un plan d'action selon vos besoins	Tableau d'analyse des écarts, Tableau de construction du plan d'action, Préparation de l'argumentaire du projet professionnel	7 <sup>ème</sup> séance
Phase de conclusion (2h)	Formalisation du projet professionnelle et finalisation du plan d'action. Echanges autour du document de synthèse	Training d'entretien, Document de synthèse du bilan	8 <sup>ème</sup> séance



## Bilan de compétences

### Modalités

- Durée : 24h sur 10 -12 semaines
- Rendez-vous de 2h
- Blended learning
  - Séances en présentiel
  - Séances à distance

### Validation

- Emargement numérique des présences
- Document de synthèse de bilan

### Tarifs

2100 €

### Pré-requis

Aucun prérequis n'est exigé.  
Une bonne compréhension de la langue française est néanmoins nécessaire pour utiliser nos supports pédagogiques, répondre aux questionnaires et/ou réaliser les tests.

### Moyens pédagogiques

- Supports de travail papiers ou digitaux selon convenance
- Questionnaires et tests mis à disposition
- Espace d'informations et d'échange digital (extranet)

### Taux de satisfaction

- TAUX DE SATISFACTION : /%
- TAUX DE RECOMMANDATION : /%